



Une solidarité de proximité

Frédéric Jésus

DANS **ENFANCES & PSY** 2003/1 n^o21 , PAGES 83 À 92
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 1286-5559

ISBN 2-7492-0103-9

DOI 10.3917/ep.021.0083

Date de mise en ligne : 01/12/2005

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2003-1-page-83?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Frédéric Jésus

Une solidarité de proximité

La démarche participative est essentielle pour saisir ce qui, au-delà des logiques et des pratiques professionnelles habituelles, est mis en jeu et en mouvement à propos du thème de la parentalité.

Pour émerger que ce thème apparaisse encore, il est déjà de plus en plus présent dans les discours, jusqu'à parfois les saturer et au risque d'y perdre un sens à peine éclos. Ce qui est introduit de la sorte dans le débat public et dans les pratiques sociales peut alors paraître incantatoire, surtout lorsque la parentalité, théoriquement dédiée à l'enfant et activée par lui, s'y voit résumée à une figure fragile et chancelante qu'il importerait surtout de « soutenir » et d'« appuyer ». Le projet de l'« accompagner », également mis en avant, est déjà moins alarmiste et plus modeste...

*Chargé de mission
« enfance-familles »,*

TRANSCENDER LA LOGIQUE UNIVOQUE DU SOUTIEN PROFESSIONNALISÉ

Or, dans tous les cas – qu'il s'agisse des souteneurs ou des soutenus, des accompagnateurs ou des accompagnés – qui peut prétendre aujourd'hui savoir, vouloir ou pouvoir porter *seul* l'idéal d'une parentalité accomplie ? Qui peut se prévaloir d'avoir découvert et développé *seul* les moyens de devenir un « bon » parent pour son enfant, c'est-à-dire un parent suffisamment talentueux et inspiré pour faire face aux contraintes et aux contradictions de fonctionnements familiaux bouleversés par tant de facteurs inédits ? Qui sont et où sont les supposés « experts » en parentalité, sollicités comme tels mais souvent si perplexes, lorsque dans leur vie privée



ils peuvent être eux-mêmes des parents tout aussi démunis que les autres ?

Certes, les attentes d'accueil, d'écoute, de conseils, d'apuis, de soutiens, d'accompagnements, de guidances, etc. semblent aller croissant, provenant surtout de parents jeunes ou isolés ou en proie à toutes sortes de remaniements conjugaux et familiaux. Mais les certitudes des professionnels et des bénévoles auxquels ils s'adressent à cet effet sont rares. Ce sont aujourd'hui surtout des questions et des doutes qui se font jour et s'échangent, en même temps que le sentiment s'installe de ne pouvoir finalement progresser qu'en partageant des expériences et des espoirs. Ce dont il s'agit malgré tout, c'est d'être en mesure d'élever ensemble les enfants – et non plus de les dresser coûte que coûte chacun dans son coin ou de les faire dresser par d'autres –, et d'avancer ainsi sur les nouveaux chemins de l'éducation et de la coéducation sans céder à la tentation de régresser vers telles ou telles « recettes » du passé.

Si quelque chose d'utile et de pratique peut donc être affirmé à propos de la parentalité, c'est qu'elle fait lien ou qu'elle vise à le faire, notamment entre les professionnels des institutions, les associations et les parents eux-mêmes. Ou, plus exactement, que le respect, voire le souci, qu'on a de la parentalité, rapproche et incite à la coopération ceux et celles qui les partagent.

Beaucoup de professionnels sont aussi des parents, tout comme beaucoup de parents ont aussi une profession. Les uns et les autres ont découvert la parentalité et construit la leur en vivant, en observant et en éprouvant celle de leurs propres parents. En matière de parentalité, tout professionnel de l'enfance et de la famille, en particulier, dispose d'une expérience personnelle, pas seulement de connaissances professionnelles. Cette expérience lui enseigne que si nul n'est totalement ignorant en ce domaine, nul n'est totalement expert non plus. Chacun, en revanche, parent ou professionnel, sait, sait faire et peut faire quelque chose de différent et de complémentaire de ce qu'autrui sait, sait faire et peut faire avec lui. L'enjeu consiste dès lors à reconnaître ses propres compétences et limites, puis à reconnaître celles de l'autre, enfin à réussir à se rencontrer pour penser et agir ensemble en acceptant de prendre les risques que la confiance, le respect et la bienveillance mutuels autorisent. Les échanges entre professionnels, entre parents et professionnels, et entre parents eux-mêmes – qu'ils soient en difficulté ou non – gagnent en qualité et en créativité lorsqu'elles sont facilitées par un bon « carnet d'adresse », certes, mais aussi lorsqu'ils bénéficient d'un climat d'espoir et



d'humilité propice à l'effacement des représentations erronées qui l'obscurcissent.

C'est pourquoi toute mise en relation d'acteurs menée au titre de la parentalité se devrait d'être à l'image de la parentalité elle-même : un *processus* en construction, riche de ses acquis et de ses promesses, conscient de ses défauts, ouvert par conséquent à toute nouvelle occasion de créer du lien, de partager le sens de l'action quotidienne et de s'adapter aux attentes qu'il suscite. La finalité d'un réseau d'acteurs construit de la sorte ne pourra pas se résumer à mieux connaître et mieux faire connaître les services et les associations susceptibles d'apporter un soutien aux seuls parents en difficulté. Elle visera aussi à mettre l'accent sur les services et les associations qui contribuent à promouvoir le rôle, la place, l'expression, la participation, les propositions et les initiatives de *tous* les parents.

Se mettre au service des actions et des projets locaux visant simultanément à soutenir et à promouvoir la parentalité est alors de nature à constituer un projet global, transversal et ouvert aux parents.

CONDITIONS ET EFFETS DES LOGIQUES DE RÉSEAU

Un réseau est une structure peu ou non formalisée, peu ou non hiérarchisée, composée d'un ensemble d'éléments – personnes physiques, groupes, personnes morales, ordinateurs – reliés entre eux par des relations binaires, dites « interconnexions », et dont chacun peut être relié, connecté, à tous les autres par diverses voies. Un réseau n'est donc pas une institution, ni un système ni même un instrument. On n'y adhère pas, on n'y est pas recruté, on s'en sert. Ses membres, ou plutôt ses acteurs, quelles que soient leurs attaches ou leur absence d'attaches institutionnelles, sont réputés accepter librement d'être parties prenantes d'un dispositif ouvert où chacun participe à la production, à la diffusion et à la mutualisation des informations qui y circulent comme des offres de services qui s'y échangent. Ils sont de ce fait souvent situés à des nœuds plus ou moins stratégiques d'action et de communication.

Au sein d'un réseau, un acteur est essentiellement défini par la densité des relations qu'il y construit, celle qu'il s'ouvre ainsi sur les acteurs des autres réseaux, eux-mêmes déjà parties prenantes. Il existe ainsi des réseaux constitués de têtes de réseaux. Si bien qu'il y a autant de réseaux que de formes de réseaux.

Un réseau est donc bien moins défini par les objectifs que lui assignent ses initiateurs que par la valeur d'usage que lui confè-



rent, au fil du temps et en pratique, ceux qui s'y inscrivent. Chacun y apporte ce qu'il veut et en retire ce qu'il peut. Son efficacité repose sur l'importance reconnue des relations informelles entre ses acteurs, sur la force des liens faibles qui existent et se développent entre eux. Ce sont des relations floues, qui n'engagent *a priori* ni institutionnellement ni affectivement, mais qui permettent de tisser de nouveaux liens, plus créatifs, entre des acteurs qui y retrouvent une certaine autonomie, une certaine imagination.

Tout projet de réseau se doit d'être utile pour chacun des acteurs qui s'y implique. Il n'existera que s'il fait la preuve d'une utilité ou d'une efficacité supérieure à l'existant, ou encore s'il se signale par la valeur civique ajoutée dont il est porteur. Réciproquement, tout acteur d'un réseau doit éprouver et vérifier qu'il est lui-même utile pour ce réseau, qu'il peut prendre le risque d'y tester et d'y apporter sa propre expertise, et que celle-ci y est reconnue et recherchée comme telle.

Le fonctionnement d'un réseau se distingue par conséquent de celui du partenariat, nécessairement plus contraignant parce que le plus souvent contractualisé. Mais, surtout, il n'est pas possible de maîtriser totalement ce qui se passe au sein d'un réseau, et moins encore à sa périphérie – pour autant que celle-ci soit identifiable comme telle dans un système qui finit souvent par renoncer à toute perspective de centralisation.

La proximité géographique des acteurs d'un réseau n'est donc pas indispensable à sa constitution et à son fonctionnement. Il est en revanche fréquent qu'ils adoptent une charte éthique qui les rapproche sur le plan des valeurs, à travers une série de principes régissant tant les formes de communication qu'ils souhaitent établir entre eux que les modalités de validation et de gestion des informations et des services qu'ils entendent partager et mettre en circulation au sein du réseau. Ce type de proximité éthique constitue le gage de fiabilité et de pérennité de nombre de réseaux.

Des réseaux thématiques peuvent néanmoins se constituer sur une base de proximité géographique : à partir de la localisation de leurs acteurs et de leurs activités sur une même entité territoriale ; sur une base de proximité fonctionnelle consistant par exemple à relier des acteurs souhaitant agir de façon complémentaire pour renforcer l'accessibilité, la pertinence et la cohérence de leurs offres de services.

La question essentielle est cependant de savoir si la proximité géographique et fonctionnelle ne risque pas de remettre en cause les fondements éthiques du réseau :



- aptitude et motivation des acteurs à entretenir ici et maintenant, et si possible dans l'espace et la durée, des échanges réguliers, interactifs et non hiérarchisés ;
- prise de conscience de ce que leur force réside dans la mise en synergie de leurs différences, et dans la mise en commun de ce qu'ils font plutôt que dans la mise en concurrence de ce qu'ils sont ;
- volonté de mutualiser leurs moyens en même temps que leurs manques ;
- liberté de chaque acteur de fournir ou non de l'information ;
- responsabilité de l'ensemble à veiller à ce que cette information soit fiable, pertinente et potentiellement utile pour tous.

Il importe que les enjeux institutionnels qui coexistent et subsistent entre les acteurs d'un réseau conçu sur une base géographique et fonctionnelle ne viennent pas entraver la souplesse et la liberté de fonctionnement attendue – sauf à le nommer autrement – d'un réseau non contraignant et créatif.

UNE PERSPECTIVE DE RETISSAGE DU LIEN SOCIAL

Animer une dynamique de réseau pour impulser une dynamique de projets, constitue une étape essentielle au niveau des territoires (départements, villes et quartiers) dès que la volonté politique s'affirme de mutualiser les compétences et les moyens en faveur d'objectifs partagés de « soutien à la parentalité » et de leurs déclinaisons multiples dans un contexte de proximité. Mais ce n'est qu'une étape – et ce ne sont que des objectifs intermédiaires – si la volonté politique et civique consiste aussi à dépasser la dimension du seul soutien aux parents, en difficulté ou non, pour susciter deux dynamiques plus ambitieuses encore :

- reconnaître le degré d'expertise des parents, en tant que parents et qu'habitants, sur leurs espaces et leurs conditions de vie, et promouvoir par conséquent leur rôle, leur expression, leur participation, leurs propositions et leurs initiatives dans toutes les circonstances et dans tous les projets visant l'amélioration concrète du quotidien ;
- favoriser à terme l'appropriation par le plus grand nombre possible d'habitants des questions liées au bien-être, à la santé, à la protection, à l'éducation, à la socialisation et, au total, à l'épanouissement des enfants de tous âges et de toutes conditions qui y vivent.

En ces domaines comme en d'autres, l'utopie est moins ce qui ne peut pas être réalisé que ce qui ne l'est pas encore. Libérer les potentiels créatifs des habitants et, parmi eux, des parents (voire des grands-parents) qu'ils sont souvent aussi ;



soutenir leurs capacités à se regrouper, à investir les logiques associatives et à se rapprocher des professionnels et des institutions de façon à répondre aux besoins et aux problèmes familiaux, éducatifs, sociaux, sanitaires, culturels, etc. par la réflexion et l'action communes ; faire le pari de la rencontre, des échanges, du respect mutuel, de la convivialité et parfois même de la conflictualité constructive pour une meilleure maîtrise de l'espace et des conditions de vie : tels sont les principaux enjeux qu'entendent relever aujourd'hui, ici ou là dans le monde, en France et à Paris, les processus très concrets désignés par des concepts tels que « soutien à la parentalité », « promotion de la parentalité », « promotion de la santé » et, plus largement, « développement social local ».

Ceux qui, par exemple, à ces différentes enseignes et au contact de familles en difficulté éducative ou en risque de le devenir, ont commencé à refonder leurs pratiques, en tant que professionnels ou en tant que citoyens, l'ont en général fait sur la base de trois postulats partagés.

Premier postulat : il faut accepter de dresser le constat, au fil des réalités contemporaines, d'une coéducation de fait des enfants et des jeunes. Ce constat n'est pas récent. « Il faut tout un village pour élever un enfant », estime-t-on souvent en Afrique. Aujourd'hui, en France, et notamment en milieu urbain, il y faut les parents, certes, mais aussi la famille élargie, les personnels des dispositifs d'accueil (crèches collectives, haltes-garderies, assistantes maternelles), les personnels de l'Éducation nationale, les intervenants, souvent associatifs, impliqués dans l'organisation d'activités périscolaires, culturelles, sportives, de loisirs, et parfois les divers professionnels de l'action sociale et de la santé. Chacun occupe auprès des enfants et des jeunes une place spécifique et, au mieux, complémentaire. L'instauration d'une véritable dynamique de coéducation entre les parents et les divers acteurs sociaux doit être menée dans le souci du respect de chaque enfant et de sa famille, et en tenant compte de l'importance de toutes les composantes de leur réseau relationnel et social de proximité. En effet, l'enfant est aujourd'hui relié à de nombreuses sources d'instruction, exposé à de multiples influences, incité à faire des choix précoces sans toujours en avoir les moyens. Aussi ne peut-il plus être réduit à sa seule dimension de fils ou de fille de ses parents, ou encore d'élève. Son épanouissement personnel, familial et social et sa réussite scolaire forment un tout. Il est donc de la responsabilité de tous les adultes chargés d'une façon ou d'une autre de son éducation et de son instruction d'y collaborer sans exclusive, et d'instaurer entre eux un dialogue



confiant et exigeant à ce sujet.

Deuxième postulat : une place primordiale doit cependant être reconnue aux parents, qu'il convient par conséquent de ne pas déresponsabiliser – et, pour commencer, de ne pas « démissionner » – mais dont il faut reconnaître les compétences spécifiques pour mieux les valoriser et, le cas échéant, mieux les accompagner dans leurs rôles éducatifs et parentaux. Dans chacune des dimensions où ces rôles se déploient, une très grande majorité de parents n'entendent pas être déchargés de leurs responsabilités. Ils souhaitent se sentir moins seuls, moins inquiets et mieux confortés pour exercer pleinement leur rôle, dans le quotidien de la vie familiale et de la vie sociale. Ils veulent pouvoir effectuer, de façon éclairée, les choix éducatifs essentiels qui leur incombent, en particulier pour ce qui concerne la santé, la socialisation et la scolarité de leurs enfants, pour mieux les aider à devenir à leur tour des adultes, des parents et des citoyens responsables.

Troisième postulat : il est désormais indispensable de revaloriser la place et la participation active et durable des citoyens, parents ou non, en difficulté ou non, dans les dispositifs publics de proximité, les actions de développement social et les mécanismes de solidarité. Des relations d'aide naturelle, reposant sur des échanges de services concrets dans le cadre de vie, facilitant l'accès éventuel à des ressources extérieures et notamment à des aides professionnelles spécialisées, devraient donc être encouragées à se développer au sein de tout réseau soucieux d'atteindre les parents en difficulté ou qui risquent de s'y retrouver s'ils restent trop isolés. Il est essentiel, de ce point de vue, de rendre possible, fiable et durable la nécessaire coopération entre professionnels et non-professionnels, que ces derniers soient bénévoles ou rémunérés.

Ces postulats une fois reconnus, admis et partagés, tout du moins dans la sphère éducative, il apparaît que tout projet à la fois global et local de soutenir et de promouvoir la parentalité doit s'appuyer sur une série d'initiatives concrètes, méthodiquement conduites et évaluées, réellement partenariales et, en premier lieu, ouvertes aux points de vue et aux contributions des parents eux-mêmes. Une mobilisation de cet ordre requiert des acteurs sinon professionnels du moins motivés et compétents, accessibles et disponibles, aptes à travailler en réseau dans un climat de confiance et de respect mutuels, tous ingrédients que l'environnement institutionnel et social des familles devrait désormais être encouragé à leur procurer.

La prise en compte des attentes et des propositions de



parents, en difficulté ou non, et de celles de leurs enfants puis l'accompagnement de leurs projets individuels, familiaux ou collectifs suppose en effet que les interventions menées avec eux, et pas seulement pour eux ou à leur place, le soient d'abord au sein de leur environnement. Cette approche à proprement parler écologique repose sur la volonté de mieux connaître et de mieux respecter le réseau de proximité et d'affinité de telle ou telle famille, d'en apprécier les potentialités et les limites. Les intervenants peuvent ainsi enrichir et affiner les perceptions qu'ils ont de ces familles puis, le cas échéant et avec l'accord de celles-ci, chercher à mobiliser tout ou partie des réseaux relationnels en présence dans le cadre de leurs interventions. Mettre en synergie les réseaux professionnels des intervenants et les réseaux relationnels des familles, dans un contexte de proximité partagée et avec un souci de rigueur déontologique sans faille, peut alors constituer une forme de mobilisation conjointe dont l'expérience montre qu'elle est appréciée en premier lieu par les enfants eux-mêmes. Les attendus de cette mise en réseau des réseaux convergent en effet vers l'idée, souvent complexe quant à sa mise en œuvre et quant à ses conséquences, que les enfants sont d'autant plus respectés que leurs parents le sont aussi, qu'ils sont d'autant moins délaissés que leurs parents sont et se sentent moins isolés et ont la possibilité de participer autour d'eux à la création ou au renforcement du lien social.

OUVRIR LES RÉSEAUX AUX PARENTS ET AUX HABITANTS

L'actualité et les pratiques relatives au soutien et à la promotion de la parentalité donnent à penser que leurs enjeux les plus stimulants et les plus exigeants ne concernent pas seulement la création ou le renforcement de réseaux partenariaux de professionnels, d'institutions et d'associations intervenant dans le champ de l'enfance et des familles. L'ouverture de ces réseaux à la participation des parents et d'autres habitants représente désormais un critère supplémentaire de pertinence et d'efficacité. À travers lui se lisent les promesses de retissage des liens sociaux de proximité et de mobilisation active de la solidarité citoyenne autour du plus grand nombre d'enfants et de familles. Il n'est guère possible, néanmoins, d'envisager d'authentiques partenariats et une véritable dynamique de réseau sans que soit mené un effort permanent de reconnaissance mutuelle des fonctions et à terme des compétences de tous les co-acteurs impliqués – et, pour commencer, des parents et des groupements de parents. Cette reconnaissance représente notamment un prérequis essentiel pour se prémunir des risques



de confusion des rôles, dérive trop fréquemment observée et potentiellement dommageable lors des interventions effectuées autour d'un enfant en souffrance ou d'une famille en difficulté.

Orientées de la sorte, les offres de service faites aux parents peuvent prendre des formes diverses et combinées, selon la nature des attentes qui les suscitent et selon les circonstances qui ont présidé à leur prise en considération. L'observation des initiatives locales déjà engagées à Paris livre quelques premiers mots clés pour décrire la diversité de ces offres : accueil, écoute, expression, dialogue, échange, partage, entraide, revalorisation, information, formation, conseil, guidance, soutien, appui, aide, soin, relais, médiation, insertion, intégration. Cette liste, non exhaustive, souligne une caractéristique commune à ces propositions : elles s'avèrent d'emblée, en pratique, éminemment interactives, réflexives, et donc évolutives. Les formes de soutien, d'accompagnement et d'expression mises en place sont donc d'autant moins figées qu'elles sont de nature à modifier au fur et à mesure les connaissances et les attitudes des acteurs professionnels et associatifs et les représentations qu'ils se font du rôle, de la place et des postures des parents. Ceux-ci, en retour, peuvent ainsi être en mesure de réviser leurs propres représentations du rôle, de la place et des postures des acteurs professionnels et associatifs.

Dès lors qu'une démarche politique favorable à l'expression et à la participation des parents se trouve validée et encouragée par la coopération et l'implication auprès d'eux des associations et des services de proximité, l'ensemble des pratiques sociales – notamment familiales et professionnelles – peut s'en trouver fondamentalement et positivement remanié. Et il en va dès lors de même des conditions de l'entretien et de la restauration des dimensions intra-, extra-, et interfamiliales du lien social au cœur de la ville.



BIBLIOGRAPHIE

- AULAGNIER M. ; Olm, C. 1998. *Le rôle des parents selon les familles et les professionnels*, Crédoc, 72 p.
- FALCONNET, G. ; VERGNORY, R. 2001. *Travailler avec les parents pour une nouvelle cohésion sociale*, ESF, 130 p.
- GABEL, M. ; JÉSU, F. ; MANCIAUX, M. (sous la direction de). 1998. « Accueillir et soigner les enfants sans les maltraiter », *Maltraitances institutionnelles*, Éditions Fleurus, 312 p.
- GABEL, M. ; JÉSU, F. ; MANCIAUX, M. 2000. « Mieux traiter familles et professionnels », *Bientraitantes*, Éditions Fleurus, 464 p.
- HOUZEL, D. (sous la direction de). 1999. *Les enjeux de la parentalité*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, direction de l'Action sociale, érès, 200 p.
- OTT, L. 2000. « *Les enfants seuls* », Approche éducative, Dunod, 206 p.
- VOSSIER, B. (sous la direction de), « La parentalité en questions », *Problématiques et pratiques professionnelles*, ESF, Andesi, collection « Actions Sociales/Société », 212 p.

RAPPORTS

- CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF). 1999. « La responsabilité et l'accompagnement des parents dans leurs relations avec l'enfant », *Rapport du groupe projet du comité des politiques*, CNAF, 78 p.
- FÉDÉRATIONS NATIONALE DES ÉCOLES DES PARENTS ET DES ÉDUCATEUR (FNEPE). 2001. « Pour que les parents ne baissent pas les bras », *Actions menées par les Écoles des parents et des éducateurs en soutien à la parentalité*, FNEPE, 115 p.
- OVAERE, F. 2000. *Les centres sociaux, l'action sociale et la fonction parentale : entre renouveau et héritage*, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, 171 p.
- ROMÉRO, C. 2001. *Évolution des relations parents-enfants-professionnels dans le cadre de la protection de l'enfance*, rapport remis à M^{me} la Ministre déléguée à la famille et aux personnes handicapées, 79 p.

Mots-clés

Réseau, parentalité, lien social, développement social.

RÉSUMÉ

La démarche participative et la mise en réseau des acteurs, y compris des parents eux-mêmes, sont essentielles pour saisir, au-delà des seules logiques et pratiques professionnelles, les enjeux non seulement du soutien mais aussi de la promotion de la parentalité. La mobilisation attendue des parents autour de ces enjeux réactualise une série de perspectives prometteuses en termes de solidarités de proximité, de retissage des liens sociaux et de développement social local. Les parents sont en effet les premiers experts à consulter en matière de parentalité, et les principaux acteurs concernés par la maîtrise de ce qui détermine l'exercice de celle-ci. Le rôle des professionnels est de les accompagner et, s'il y a lieu, de les éclairer dans la redécouverte concrète de cette évidence. Celui des décideurs politiques est de favoriser cette dynamique de coopération et de coéducation, plutôt que d'orchestrer une régression autoritaire et sécuritaire dont les enfants seraient le prétexte, mais au détriment d'une construction démocratique de leurs propres parentalité et citoyenneté.